

Les EMS et les institutions spécialisées pour adultes accueillent des personnes âgées ou des personnes en perte d'autonomie, immuno-déficientes, vulnérables et fragiles. Ce qui nécessite de dispenser des soins corporels, des soins techniques et de l'accompagnement. Pour assurer la qualité et la sécurité de la prise en charge des résident.e.s, il faut tenir compte du risque infectieux lors de l'ensemble de ces activités.

Objectif : Maitriser le risque de transmission par les liquides biologiques via les bonnes pratiques d'élimination des excréta.

Recommandations vis-à-vis de l'élimination des excreta (selles, urines, vomissures, ...):

- Tous dispositifs d'élimination (bassins de lit, urinaux, cuvettes de chaise percée, pot à urine...) doivent être manipulés correctement avec son couvercle ou son bouchon lors du transport
- Tous les dispositifs d'élimination sont à placer dans le laveur-désinfecteur au vidoir
- En ayant au préalable, retiré les lavettes jetables et la cellulose, **mais pas les excreta**



Pourquoi ne pas vider les excreta dans les WC ?

- Pour prévenir le risque de projection des liquides biologiques
- Pour prévenir le risque d'aérosolisation
- Pour prévenir le risque de contamination de la lunette et du WC
- Pour prévenir le risque de contamination de la tenue professionnelle



Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Recommandation gestion élimination des excréta en EMS et institutions spécialisées pour adultes/site internet HPCI Fribourg	1 / 2	22.01.2026

Recommandations vis-à-vis des laveurs-désinfecteurs à déjections humaines :

Laveur-désinfecteur à déjections humaines		
Indication d'utilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Vidange - Rinçage - Nettoyage - Désinfection thermique des dispositifs d'élimination 	
Traitement	Automatisé et rapide	
Désinfection thermique	<ul style="list-style-type: none"> - La norme EN ISO 15883-3 :2006 garanti une capacité minimale d'inactivation des micro-organismes par l'atteinte en 1 minute d'une température de 80°C pendant 8 minutes en moyenne - Respecter le programme selon les instructions du fabricant 	
Désinfection chimique	Spectre minimum Bactéricidie : EN 13727, 14561 Levuricidie : EN 13624 (candida albicans) Virucidie : EN 14476	Activités complémentaires Fongicidie : EN 13624 Sporicidie : EN 14327
Autres produits	Détergent Anticalcaire	
Maintenance Entretien de routine Service technique	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des pannes - Approvisionnements produits - Détartrage - Suivi des cycles 	
Validation et qualification	<ul style="list-style-type: none"> - Validation se fait dès l'achat et à la mise en service de l'appareil avec le fabricant - Qualification opérationnelle (fréquence selon le fabricant, minimum annuelle, art. 71 ODiM) afin de vérifier que les facteurs de désinfections sont respectés (température/chimique et mécanique) 	

Références :

- Précautions Standard, Guide romand pour la prévention des infections associées aux soins, 3^{ème} édition, avril 2017.
- Ordonnance sur les dispositifs médicaux (ODiM) du 1^{er} juillet 2020 (Etat le 1^{er} novembre 2023)

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Recommandation gestion élimination des excréta en EMS et institutions spécialisées pour adultes/site internet HPCI Fribourg	2 / 2	22.01.2026